

Jeunesse(s) et transitions vers l'âge adulte : quelles permanences, quelles évolutions depuis trente ans ?

Faculté d'économie et de gestion - AMU
Marseille, les 7 et 8 juin 2018

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(à retourner pour le vendredi 11 mai 2018 au plus tard à graziella.izquierdo@cereq.fr)

NOM Prénom :

Organisme :

Adresse professionnelle :

.....

Téléphone : / / / /

Adresse électronique : @

Participera aux XXIVèmes Journées du Longitudinal⁽¹⁾⁽²⁾ :

- Inscription jusqu'au 15 avril 2018 (déjeuners compris) 80,00 €
- Inscription après le 15 avril 2018 (déjeuners compris) 100,00 €
- Inscription « doctorant » jusqu'au 15 avril 2018 (déjeuners compris) 60,00 €
- Inscription « doctorant » après le 15 avril 2018 (déjeuners compris) 80,00 €
- Inscription « étudiant hors doctorant » ou « demandeur d'emploi »⁽³⁾ (hors déjeuners) Gratuit

- Inscription au dîner du 7 juin 2018 (pour tous)..... 35,00 €
- Inscription au déjeuner du 7 juin 2018 (uniquement étudiant ou demandeur d'emploi).... 21,00 €
- Inscription au déjeuner du 8 juin 2018 (uniquement étudiant ou demandeur d'emploi).... 21,00 €

Préférences alimentaires : Végétarien Sans porc Sans gluten

Je confirme mon inscription par :

- Chèque d'un montant de € à l'ordre de l'agent comptable du Céreq (à retourner à Mme Graziella IZQUIERDO – Céreq - 10, place de la Joliette – B.P. 21321 – 13567 MARSEILLE Cedex 2)
- Bon de commande (à adresser à l'attention de Mme Graziella IZQUIERDO au Céreq – 10, place de la Joliette – B.P. 21321 - 13567 MARSEILLE Cedex 2). Le règlement interviendra par virement, sur production d'une facture.

NUMERO SIRET	18 004 303 600 029
CODE APE / NAF	72.20 Z (Recherche-développement en sciences humaines et sociales)
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	FR 43 18 004 303 600 029

(1) Cocher la(es) case(s) correspondante(s). **(2)** La participation aux frais d'organisation comprend le volume des Actes du colloque, édité dans la collection « Céreq échanges » ainsi que les déjeuners (sauf pour les étudiants hors doctorants et pour les demandeurs d'emploi). **(3)** Joindre un justificatif.

N.B. : Aucune inscription ne pourra être enregistrée en l'absence de règlement ou de bon de commande.
Le remboursement des frais d'inscription ne sera accordé qu'en cas d'annulation pour cas de force majeure.